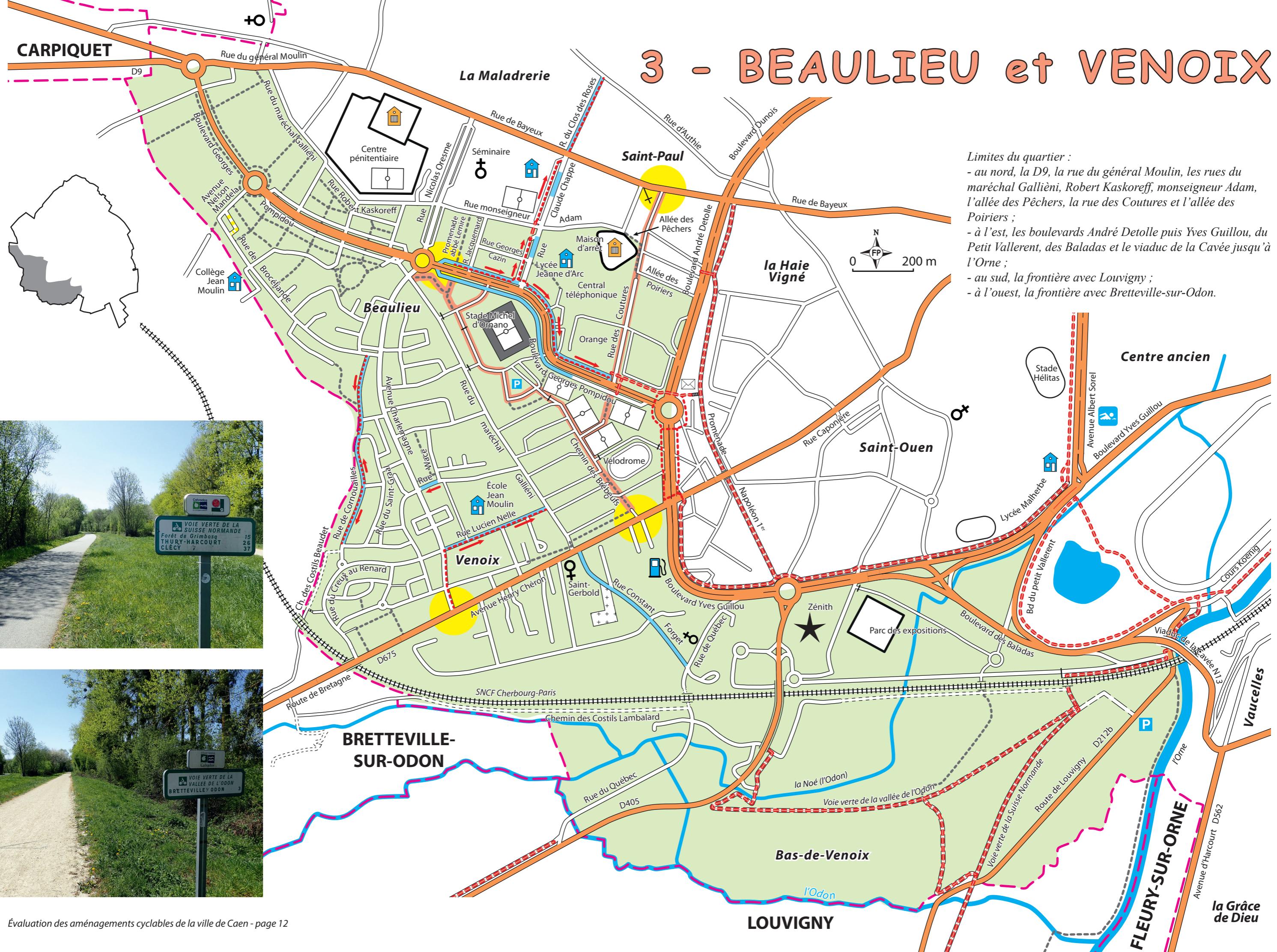


3 - BEAULIEU et VENOIX



Évaluation des aménagements cyclables de la ville de Caen - page 12

3.1. Voie verte de la Suisse Normande

Rien à dire sur cette magnifique voie démarrant de la Prairie de Caen, partie intégrante de la Vélo Francette (de Ouistreham à la Rochelle), sinon qu'elle a trop de succès !

Note : A.

3.2. Voie verte de la vallée de l'Odon

À partir du Bas-de-Venoix, embranchement de la voie verte de la Suisse Normande, cette voie non goudronnée est peut-être le début d'un projet intéressant. Elle se termine au bout de 1.600 m sous le viaduc de la D405, à proximité du Zénith. Par la rue de Québec, on peut rejoindre en toute sécurité Louvigny, ou Bretteville-sur-Odon par le chemin des Costils Lambalard.

Note : B à titre d'encouragement.

3.3. Rue de Cornouailles

Aménagement cyclable, situé sur la rue de Cornouailles, en bordure de la commune de Bretteville-sur-Odon. Cette rue résidentielle mesure 750 m, entre les rues de Brocéliande, au nord, et du Creux au Renard, au sud.

DSC sur presque tout son long, avec un sens variable :
- vers le sud, de la rue de Brocéliande au n° 38, puis du n° 22 au n° 4 (sud de la rue du Saint-Graal), la bande cyclable est sur la partie ouest de la chaussée ;
- vers le nord du n° 24 au n° 32 pendant 160 m, la bande est alors au milieu de la rue entre circulation et stationnement des voitures, ce qui est condamnable car dangereux.

Largeur constante de la bande de 1,50 m.

Les entrées de l'aménagement sont bien indiquées pour les cyclistes et les automobilistes. Les sorties sont banales, sans dispositif spécial et sans danger particulier.

Le revêtement est moyen. Il n'y a pas d'obstacles, les carrefours ne posent pas problème dans ce quartier résidentiel. Il n'y a pas de piétons sur la chaussée.

L'aménagement n'a pas de continuité.

Note : C.



Rue de Cornouailles : changement de sens du DSC.

3.4. Avenue Charlemagne, rues Lucien Nelle et Wace, avenue Henry Chéron

Trois « équipements » sans continuités

Avenue Charlemagne : Petit bout de bande cyclable unidirectionnelle sur le côté est de la chaussée sur 200 m de l'avenue Henry Chéron à la rue Lucien Nelle.

Note : D.

Rue Lucien Nelle : DSC au sud de la chaussée sur 370 m, de Charlemagne à Galliéni. Cet équipement sécurise l'accès au groupe scolaire Jean-Moulin.

Rue Wace : DSC banal sur 75 m.

Note : B.

Avenue Henry Chéron : rien ! Et des accès ou débouchés dangereux avec l'avenue Charlemagne ou le chemin des Brébeufs.

Note : E.



Rue Waze.



Rue Lucien Nelle vue de l'avenue Charlemagne.

3.5. Brébeufs, stades de Venoix et stade Michel d'Ornano

Itinéraire ou zone cyclable se déroulant, du sud au nord, sur 1.200 m entre l'avenue Henry Chéron et le rond-point Pompidou-Charlemagne-Oresme. Largeur variable de un à six mètres. Le tracé dans sa partie nord est multiple et quasi informel. L'important c'est une vraie indépendance d'avec la circulation automobile, en principe impossible ou interdite presque tout au long. Des marques éparses au sol, signalent aux cyclistes qu'ils sont bienvenus.

Revêtement médiocre au sud. Les seuls obstacles sont ceux empêchant les autos de pénétrer sur l'itinéraire. Les carrefours ne posent pas problème si on respecte le code de la route, sauf ceux du nord (Gallieni, Charlemagne, Pompidou) qui doivent être abordés avec prudence.

Piétons présents et nombreux, il suffit d'être courtois quand la largeur de l'itinéraire est minimale. Il vaut mieux cependant éviter cet itinéraire les soirs de match de foot, car il traverse des parcs de stationnement.

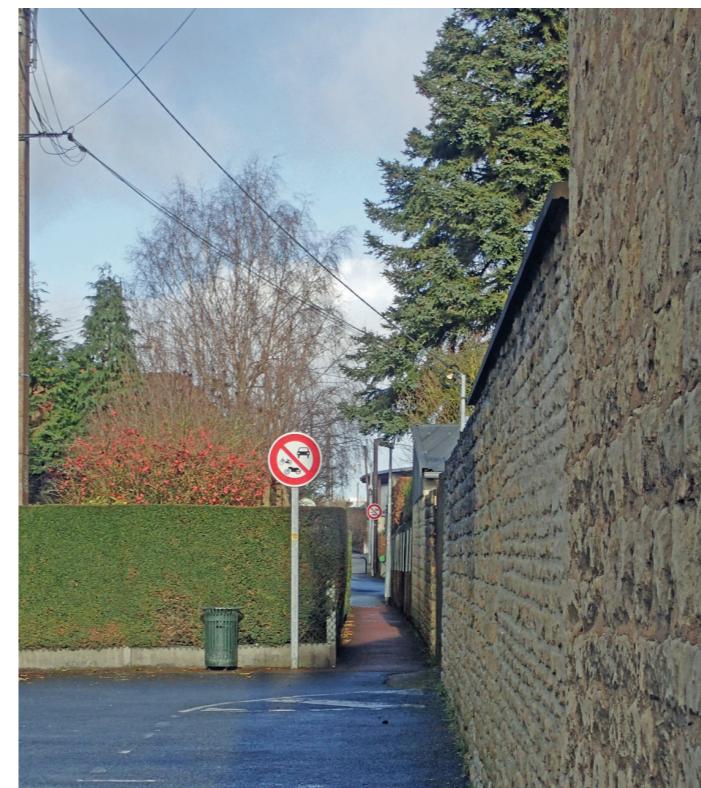
Entrée confidentielle, pour initié, avenue Henry Chéron, et sortie dangereuse pour traverser la dite avenue.

Sortie nord multiple par de nombreux intinéraires piétons, notamment jusqu'à l'avenue Nelson Mandela.

Continuités nulles aux deux bouts mais réelle vers la rue des Coutures par un embranchement entre les terrains des stades de Venoix et d'Ornano.

Au total, les cyclistes sont nombreux sur cet itinéraire ou zone. Des riverains et des piétons s'y plaignent de la vitesse excessive des vélos à assistance électrique.

Note : B.



Début confidentiel du chemin des Brébeufs, en venant de l'avenue Henry Chéron : à peine un mètre de large.



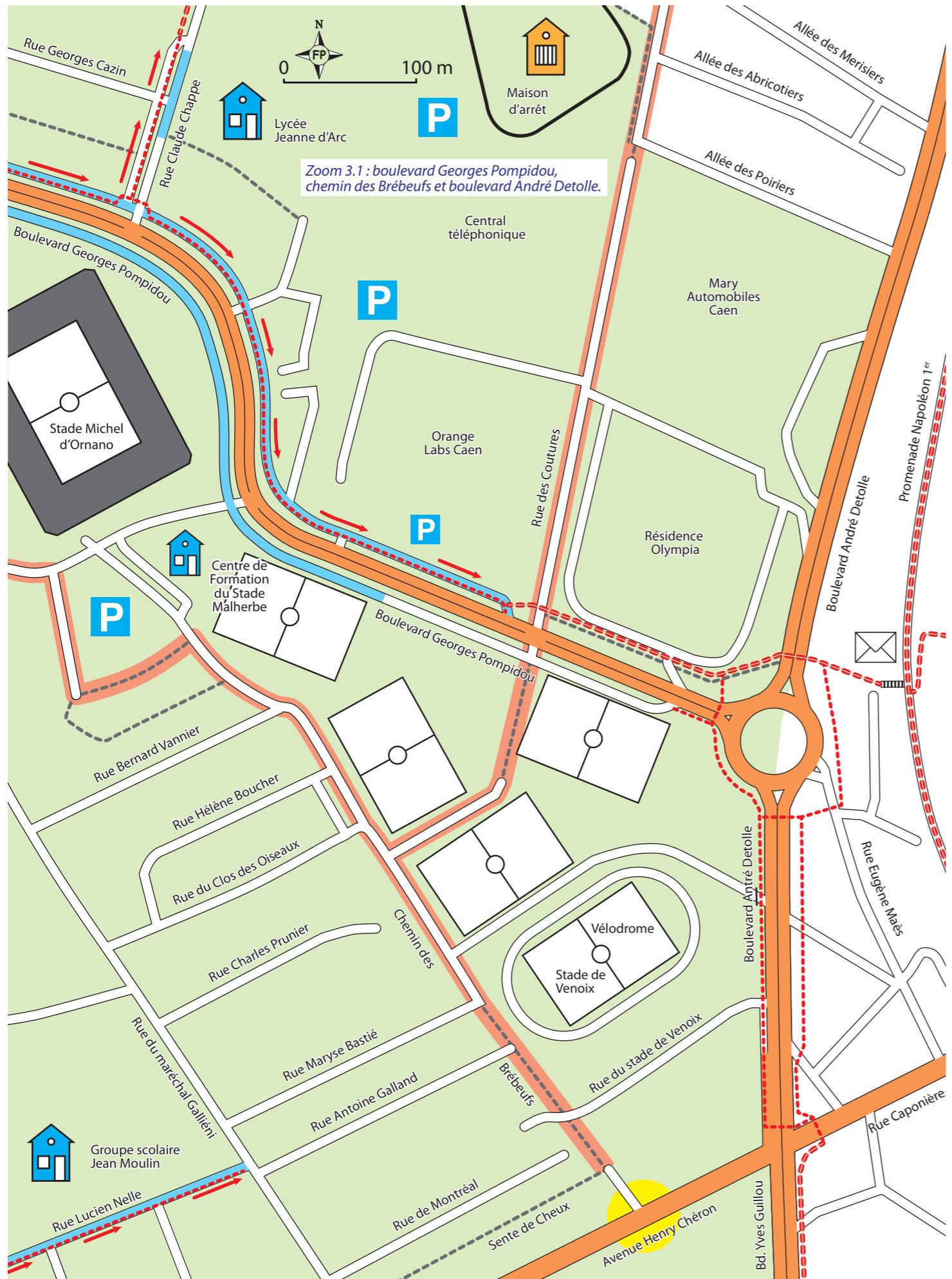
Le chemin des Brébeufs arrive sous le stade-vélodrome de Venoix.



Puis, il longe les terrains d'entraînement. On aperçoit au fond le stade Michel d'Ornano.



En traversant les terrains d'entraînement vers le boulevard Pompidou et la rue des Coutures.



Évaluation des aménagements cyclables de la ville de Caen - page 14

3.6. Boulevard Georges Pompidou

Aménagement cyclable de près de 900 m situé sur le côté nord du boulevard Pompidou, depuis le carrefour avec le boulevard Detolle jusqu'à la promenade abbé Lemire.

Il s'agit d'abord, jusqu'à la rue des Coutures, d'une piste bidirectionnelle en site propre sur 200 m, doublée d'une piste pour piétons, puis d'un DSC sur la contre-allée nord sur 700 m. Le DSC y est concrétisé, au sud de la contre-allée, par une bande large de 1,25 m ce qui n'est pas assez. Pictogrammes au sol dans l'autre sens.

La qualité de l'entrée est excellente, la signalétique claire, les croisements sont bien sécurisés. Feux avec les rues Chappe et des Coutures. Stops aux autres carrefours.

La relation avec le stationnement automobile peut poser problème, notamment par rapport à l'ouverture des portes. La circulation des voitures s'effectue d'une façon plutôt sereine. Pas de partage de la piste avec les piétons qui disposent d'un vrai trottoir proche des commerces.

La sortie de l'ouvrage par le nord-ouest se fait par un retour du cycliste sur la voie automobile, au feu pour piétons dans l'axe de la promenade Lemire ou au stop du bout de la contre-allée juste avant le rond-point Pompidou-Charlemagne-Oresme.

La continuité de l'aménagement est nulle au nord-ouest, médiocre avec la promenade Napoléon 1^{er} (escalier pas du tout adapté, voir en 12.2 et 12.3) mais excellente avec la rue des Coutures (3.8), vers les stades et Brébeufs (3.5), avec la rue Chappe (4.1) et avec le rond-point Detolle et la partie sud de ce boulevard (3.7).

**Notes : A de Detolle à Coutures,
C de Coutures à Lemire,
E à la fin.**

On aimerait une piste bidirectionnelle en site propre tout le long du boulevard Pompidou, jusqu'au rond-point D9 - rue du général Moulin.

Entrée du DSC sur la contre-allée nord du boulevard Pompidou, au niveau de la rue des Coutures.



Piste bidirectionnelle entre le boulevard Detolle et la rue des Coutures.



Carrefour entre l'avenue Georges Pompidou et la rue Claude Chappe.

3.7. Rond-point Pompidou-Detolle et boulevard André Detolle

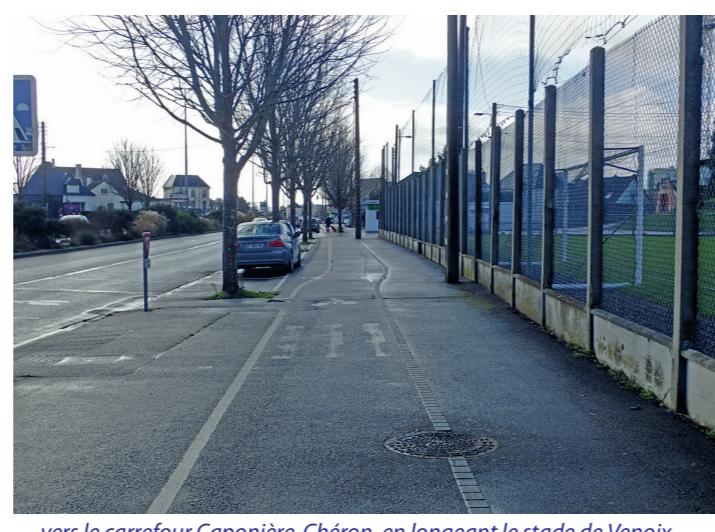
La piste bidirectionnelle du boulevard Pompidou débouche sur le boulevard Detolle, qu'elle traverse en sécurité, au nord du rond-point (feux tricolores). Elle se termine sur le parking de la poste et permet de rejoindre la promenade Napoléon 1^{er} en descendant un escalier.

Le reste du rond-point Pompidou -Detolle peut être contourné dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par une piste unidirectionnelle sur les trottoirs, avec un trajet un peu compliqué au départ de la rue Eugène Maes.

De ce rond-point au croisement avec les rues Caponière et Henry Chéron, le boulevard Detolle est longé de chaque côté par une piste unidirectionnelle sur le trottoir. Celle de l'ouest longe le stade-vélodrome de Venoix puis descend sur la chaussée pendant une centaine de mètres, protégée de la circulation automobile par un petit muret sur les 50 premiers mètres.

Au carrefour Detolle-Caponière-Chéron on peut rejoindre facilement et en sécurité (feux tricolores) la piste bidirectionnelle du boulevard Guillou.

Note : B.



3.8. Rue des Coutures

Itinéraire de 660 m se déroulant du boulevard Pompidou (voir 3.6) à la rue de Bayeux. Des pictogrammes au sol indiquent que les cyclistes sont bienvenus et que les engins motorisés doivent en tenir compte.

Entrée Pompidou signalée au sol et sur panneaux, entrée non signalée rue de Bayeux. Revêtement correct, sans plus. Pas d'autre obstacle que la barrière interdisant la continuité de la circulation automobile au niveau de l'allée des Poiriers. Le carrefour avec le boulevard Pompidou est bien protégé par des feux tricolores, les allées affluentes ne nécessitent qu'un minimum d'attention car le sud de cette rue ne sert qu'à Orange et au central téléphonique, et au résidentiel vers la rue de Bayeux. Pas de problème avec les piétons.

Sorties de l'aménagement : parfaite au sud, sécurisée et en continuité avec les aménagements cyclables du boulevard Pompidou, périlleuse si on veut tourner à gauche rue de Bayeux.

On peut rejoindre la promenade Napoléon 1^{er} (voir en 12.3) en empruntant l'allée des Merisiers et en traversant le boulevard Detolle par le passage piétonnier (prudence !).

Note : B.

La traversée du boulevard Pompidou en venant du chemin des Brébeufs. La rue des Coutures est au fond à gauche.



3.9. Rue Claude Chappe

Voir en 4.1 - La Maladrerie, Saint-Paul et Saint Gabriel.

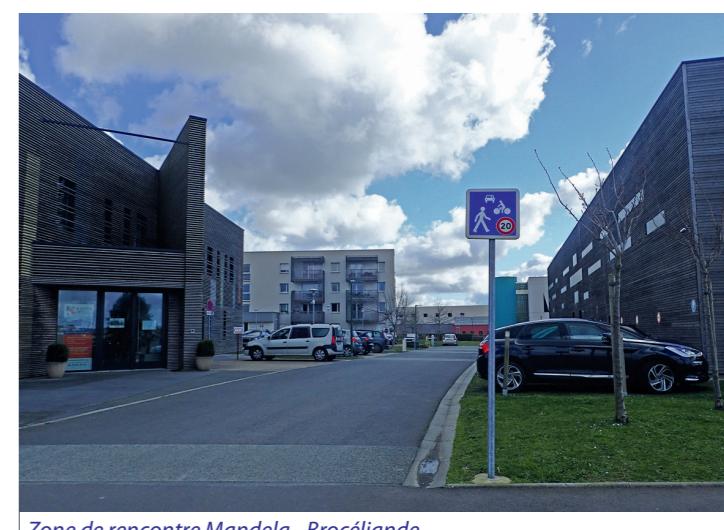
Note : C.



3.10. Zone de rencontre au nord du quartier

Curiosité coincée dans l'angle de l'avenue Mandela et du nord de la rue de Brocéliande.

Note : on ne sait pas ?



Par rapport à l'évaluation de 2007, en dehors des voies vertes et de quelques DSC, peu de choses ont changé dans les aménagements cyclables sur le quartier Beau lieu-Venoix. Et notamment rien ne s'est passé sur la dangereuse avenue Henry Chéron qui n'est que la continuation caennaise de la D675 de sombre réputation.